

Benoit, prof d'eps militant dans l'académie de Nantes nous fait partager sa synthèse sur l'épisode de désinformation réalisée par un journaliste de LCI.
Un bel exemple pour travailler la critique des médias...

Il était une fois...



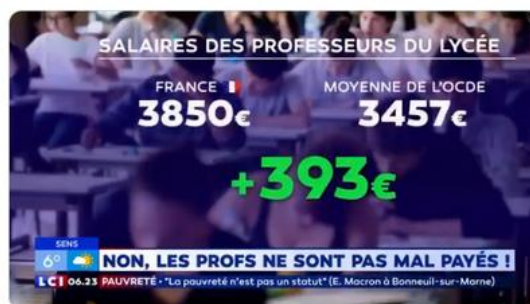
Le 11 septembre 2019 à 7h23, LCI (par la voie de François-Xavier PIETRI) intitule sa chronique de l'éco : « *Non, les profs ne sont pas mal payés* ». ([visible ici](#))

La présentatrice introduit la chronique : « *François-Xavier PIETRI dit, ba finalement les enseignants français sont bien payés, en fait ils disent qu'ils ne sont pas bien payés mais c'est faux* »

Puis le journaliste d'embrayer sur sa chronique : « *Ba écoutez Pascale, je ne vais pas me faire des amis ce matin mais voilà, ça fait des années que les profs réclament des hausses de salaire, on l'a vu dans toutes les manifestations, dans toute la France de façon régulière (...) l'argument des profs c'est qu'ils sont moins bien payés que leurs voisins, que leurs petits camarades, et bien ce n'est pas vrai !* »

Et après quelques rires et une mise en scène où on lui demande de venir « au tableau » il continue :

« *Non mais je vais vous montrer les chiffres. Les chiffres, ce sont ceux de l'OCDE, qui compile les chiffres de 36 pays, regardez pour les salaires des professeurs de lycée, la moyenne par mois 3850 €, contre 3457 € pour les pays de l'OCDE* ».



Ces chiffres donnés avec aplomb sont faux, comme l'ont très vite démontré plusieurs médias dont [le site les crises](#) qui propose de manière judicieuse d'effectuer un signalement au CSA, la rubrique [Checknews de libération](#), ou encore le très utile site de [l'association d'analyse critique des médias Acrimed](#).

Voici les principales erreurs/manipulations commises par ce « journaliste » :

1) **Pour le salaire affiché de 3850€, il est question de salaire Brut, mais à aucun moment le journaliste ne va prendre la peine de le préciser...**C'est un problème car dans les discussions habituelles nous parlons systématiquement de salaire net. Cette « omission » prête donc à confusion pour le téléspectateur et questionne sur la précision de ce que raconte le journaliste de LCI.

2) **Le salaire donné par le journaliste, qu'il dit tiré du rapport de l'OCDE, n'est pas le bon !** C'est un peu technique pour des néophytes, mais pour un expert en économie, c'est une « erreur » de débutant. En effet, le rapport de l'OCDE donne un salaire en \$ et en parité de pouvoir d'achat, et pour remonter au salaire en €, le journaliste commet l'erreur de convertir les \$ en € (au taux de change actuel) sans appliquer le taux de parité de pouvoir d'achat qu'utilise pourtant l'OCDE... → Le vrai chiffre du salaire brut moyen avec primes et heures supplémentaires pour un enseignant de lycée est en réalité de 3400 € par mois et non de 3850 € comme annoncé par LCI... Au final, le chiffre annoncé par LCI est donc **de 48% supérieur au salaire net**. En lieu et place du chiffre délirant de 3850€ mensuel, on trouve ainsi un salaire net mensuel moyen, primes comprises, de **2600€ environ pour les enseignants de lycée** (selon les chiffres de l'OCDE). Que le montant avancé n'ait pas fait réagir les journalistes de la rédaction de la matinale de LCI en dit long sur leur méconnaissance de la réalité économique et sociale des professeurs en France, dont ils prétendent pourtant rendre compte. A cela s'ajoute aussi le fait que les salaires souvent plus faibles des contractuels (près de 20% des effectifs) ne sont pas pris en compte, rappelle l'analyste à la direction de l'éducation de l'OCDE, Eric Charbonnier...

C'est donc ici une pure fake news, qui a nouveau questionne sur la compétence/honnêteté du journaliste et/ou sur l'idéologie que cherche à véhiculer LCI.

3) **Le « journaliste » laisse entendre une comparaison avec « nos voisins » alors qu'il intègre des pays très différents comme le Mexique, la Turquie...** Effectivement, lorsque l'on veut comparer une situation, on ne peut qu'être d'accord avec le journaliste : il faut regarder les pays proches, les pays

comparables sur un plan sociétal. Et c'est peut-être ici le point le plus choquant, et qui montre clairement le parti pris politique et mensongé du journaliste, car il insiste sur les salaires « *de nos voisins* » mais utilise toujours la moyenne des pays de l'OCDE, sans mentionner leur diversité. Pour rappel, l'OCDE comprend des pays comme le Mexique, la Turquie, la République Tchèque, Israël, la Corée du sud, le Chili, et les pays de l'EST de l'Europe.

Or justement, lorsque l'on prend vraiment les pays voisins (Allemagne, Italie, Espagne, Pays-bas, Suisse...), l'on s'aperçoit que la France paye les enseignants moins que la moyenne des pays comparables, comme le montre le site des crises et le site d'alternative économique dans un bon article en [accès libre ici](#).

Après plusieurs retours démontrant la malhonnêteté, LCI remet le couvert...

Le plus fou reste à venir dans cette histoire. LCI qui doit avoir reçu un nombre conséquent de messages suite à cette « *chronique éco* » décide de revenir dessus dans l'édition du lendemain. Et là, alors que l'on était en droit d'espérer un rectificatif et un mea-culpa, LCI va confirmer et assumer à 100 % les chiffres donnés la veille (chronique [visible ici, à 1'50](#)), et ce de manière incroyablement malhonnête et mensongère, à nouveau analysé et démonté sur le [site les crises](#).

En effet on peut entendre le journaliste : « *Ecoutez, je peux les comprendre les profs qui ont réagi, quand un prof de lycée gagne péniblement 2000 €, voit que la moyenne en France est de 3400 €, c'est le chiffre de l'OCDE, on parle de salaire brut, on comprend qu'il s'indigne, (...) sauf que ces chiffres, Pascale, ils sont totalement vrais, on ne donne pas de fake news à LCI, ils sont calculés par les experts reconnus qui n'ont aucune sensibilité politique.*»

Et d'ajouter plus loin, « *Ce qui est important, c'est ce qu'ils disent ces chiffres : ils disent qu'il y a un écart énorme entre un prof qui n'a pas accès aux heures sup ou sans prime parce qu'il n'est pas dans la bonne zone* » (...) *ce sont ces disparités de traitement qui devraient susciter l'émotion, mais les chiffres, eux, ils sont vrais !* ».

A ce stade, le doute n'est plus permis. Si lors de la première chronique on pouvait se poser la question de l'erreur de lecture ou de l'incompétence, ici il s'agit de mensonge à tête reposée, après avoir reçu les critiques et les arguments des téléspectateurs et des autres médias. Le plus incroyable reste peut-être le procédé de manipulation employé. La célèbre et cynique formule « *plus c'est gros plus ça passe* » trouve ici un bel exemple : en effet, le journaliste a modifié ses chiffres car le 12 septembre il affirme que les enseignants de lycée gagnent en moyenne 3400€ alors que la veille il affirmait, infographie géante à l'appui, que c'était 3850 € ! Il donne cette fois-ci le vrai chiffre, en précisant que c'est du brut, tout en affirmant les yeux dans les yeux que ses chiffres de la veille étaient donc bons...incroyable d'hypocrisie mais vrai.

Au passage, il distille une autre fake news pour tenter de dévier le débat et monter les profs les uns contre les autres : il dit comprendre le prof qui gagne 2000 € et qui s'indigne en apprenant que la moyenne est à 3400 €, sauf que justement les chiffres de l'OCDE du rapport qu'il brandit nous disent que le salaire de début de carrière pour un prof de lycée en France est de 2166 € brut. Donc ici encore, soit il mélange volontairement du brut avec du net, soit il utilise volontairement des chiffres faux pour servir son idée. Le journaliste ne reviendra pas sur le fait qu'il considère le Chili et la Turquie (entre autres) comme nos « voisins ».

· Actions :

Au vu de l'ampleur de la manipulation, il nous semble que la profession peut et doit massivement réagir, à titre individuel mais aussi par la voie de nos syndicats respectifs.

Cerise sur le gâteau, à la toute fin de la première chronique et eu égard aux salaires annoncés par le chroniqueur, une personne sur le plateau lui dit qu'il peut donner des cours, et la réponse du journaliste de LCI fut « *mais j'en donne, à des journalistes, ça m'arrive* ». On aimerait donc bien que ce journaliste nous donne son salaire brut afin de comparer celui-ci à ceux des enseignants français et à la moyenne des salaires des journalistes de « *nos voisins* » chiliens et mexicains.

En attendant d'avoir les informations sur son salaire, on peut rappeler que LCI est la chaîne d'info en continu du groupe Bouygues-TF1 et que la France est classé 32^{ème} au classement international de la liberté de la presse derrière entre autre l'Afrique du sud, la Lituanie, et le Ghana.

En espérant qu'une indignation massive de la profession à cette propagande soit de nature à nous mobiliser collectivement contre la casse de notre métier, de nos retraites ainsi que la précarisation de notre fonction par un recours massif aux contrats précaires ... en s'inscrivant tous en candidat libre au BAC 2020 ? (profs, élèves, parents d'élèves, vie scolaire, agents, grand parents, autre fonction publique, ...)

Suite à cette chronique, nous vous proposons de suivre le bon conseil du site « les crises » et de faire un signalement au CSA.

- Le formulaire de signalement au CSA peut être rempli [ici](#), avec le motif « La déontologie de l'information et des programmes ».
- Ainsi qu'une [réclamation à LCI](#).

Envoyer par mail

Partages

INFORMER PROTÉGER ARBITRER MES SERVICES RECHERCHE

Alertez-nous sur un programme

Vous souhaitez alerter le CSA sur un programme ou une publicité diffusés à la télévision, à la radio, ou accessibles sur un service à la demande ?

Vous pouvez saisir le CSA, en application des dispositions des articles L. 112-7 et suivants du code des relations entre le public et l'administration, relatifs au droit de saisine des administrations par voie électronique et aux modalités de ces saisines.

Le CSA examine tous les signalements des auditeurs et des téléspectateurs ; Il intervient auprès de la chaîne, de la station ou du service s'il constate de leur part une infraction au cadre juridique de l'audiovisuel.

POUR ALERTER LE CSA SUR UN PROGRAMME, REMPLISSEZ LE FORMULAIRE

* Les champs suivis d'un astérisque doivent obligatoirement être remplis pour que la demande soit traitée.

Vous êtes * Choisissez dans la liste

Faire un signalement au CSA

Si vous avez des remarques à formuler sur notre traitement de l'actualité sur TF1 et LCI, si vous ne comprenez pas nos choix éditoriaux, ce site est le vôtre. Je lirai tous vos commentaires et répondrai aux plus pertinents.

Posez votre question :

Nom

Email pour être contact

Votre message...

Envoyer

Faire un signalement à LCI

Et si on demandait à notre Ministère pourquoi il ne réagit pas à cette fake-news... ?

M. Le ministre de l'Education Nationale,

Etant enseignant.e, avec une baisse de pouvoir d'achat que vous reconnaissez, je souhaiterais connaître la position de l'institution face aux déclarations faites sur la chaîne LCI des 11 et 12 septembre 2019, dans sa matinale. Eu égard à votre communication active et fréquente, je suis étonné.e de ne pas avoir vu de communiqué de votre part sur cette question...

Sources :

- F.LEMAIRE, Acrimed, 13-09-19, [Salaires des profs : le grand n'importe quoi médiatique](#)
- Site Les crises, 12-09-2019, « [Salaire des profs : incompetence et manipulations sur LCI \(et ailleurs\)](#) ».
- Checknews, Libération, 12-09-19, [Un prof de lycée en France gagne-t-il en moyenne 3 850 € par mois, comme le dit LCI ?](#)
- OCDE (2019), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2019 : L'avenir du travail*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b7e9e205-fr>.